



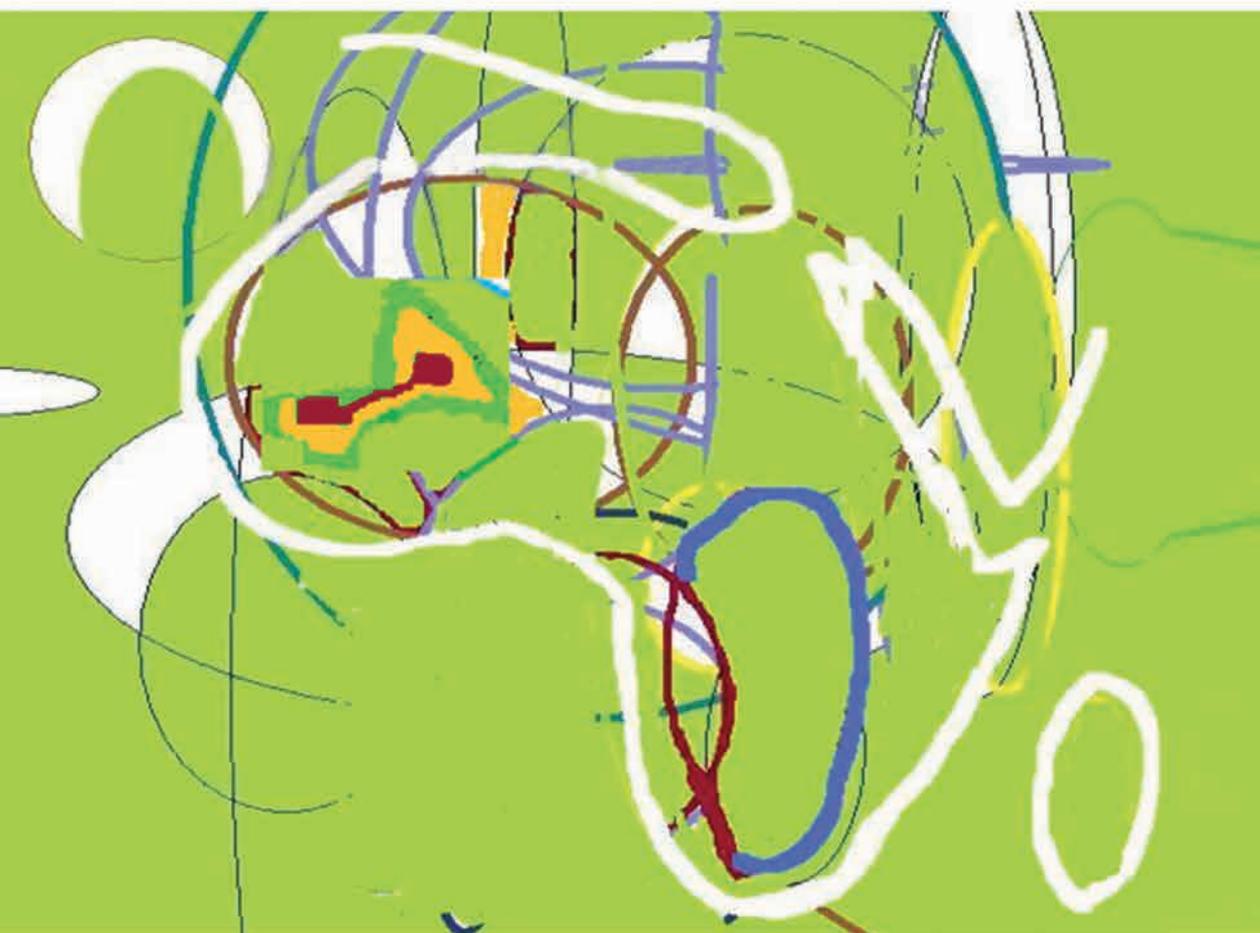
Université des Lettres et des Sciences
Humaines de Bamako

BP E2528 Bamako - Tél. : (223) 20280264/20280265 - Fax : (223) 20280271

REVUE SEMESTRIELLE

RECHERCHES AFRICAINES

Annales de l'Université des Lettres
et Sciences Humaines de Bamako



NUMERO 22 - Décembre 2018

ISSN 1817-424X

Comité scientifique

Directeur de publication

- **Pr Samba TRAORE**
Vice-recteur de l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako,
Courriel : revuera@ml.refer.org

Coordinateur du comité scientifique et du comité de rédaction

- **Dr Idrissa Soïba TRAORE**
Maître Assistant, DER Sciences de l'Éducation, FSHSE, Bamako, Mali.
Courriel : revuera@ml.refer.org

Sous - comité Sociologie - Anthropologie

- **Jean-Loup AMSELLE**
Directeur de recherches, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, France
- **Bréhima BÉRIDOGO**
Professeur, FL.SL, Bamako, Mali
- **Sory CAMARA**
Professeur, Université Bordeaux II, France
- **Soli KONÉ**
Professeur, FSHSE, Bamako, Mali
- **Félix KONÉ**
Directeur de recherche, ISH
- **Tal TAMARI**, chercheur CNRS, Paris, France

Sous - comité Philosophie

- **Issa N'DIAYE**,
Professeur FSHSE, Bamako, Mali
- **Etelvina Lopez NUNES**
FSHSE, Bamako, Mali
- **Nabé Vincent COULIBALY**
Coopération Suisse, DDD, Bamako, Mali

- **Ramatoullaye Diagne BENG**
Professeur, UCAD, Dakar, Sénégal
- **Ousmane GAKOU**
Professeur, ULSHB

Sous - comité Psychologie - Sciences de l'éducation

- **Tamba DOUMBIA**
Maître de Conférences, FSHSE
- **M. Cheikh Tidiane SALL**
Maître de conférences Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- **M. Tindaogo VALLEAN**
Maître de conférences Université de Koudougou (BF)
- **Abdoulaye Baba DIALLO**
Maître Assistant, FL.SL, Bamako, Mali
- **Atimé AGNOU**
Professeur, FSHSE, Bamako, Mali
- **Ahmadou Abdoulaye DICKO**
Maître de Conférences, FSHSE, Bamako, Mali
- **Patrick HOUESSO**
Maître de Conférences (CAMES), Université d'Abomey-Calavi

Sous - comité Histoire - Archéologie

- **Drissa DIAKITÉ**
Professeur, Faculté d'Histoire et de Géographie, Bamako
- **Seydou CAMARA**
Directeur de recherches, Institut des Sciences Humaines (ISH), Bamako, Mali

- **Doulaye KONATÉ**
Professeur, Faculté d'Histoire et de Géographie, Bamako, Mali
- **Pierre Boiley**
Professeur, Université Paris I, Centre d'Etudes Africaines, France
- **Eric HUYSKOM**
Professeur Université de Genève, Suisse
- **Issa SAIBOU**
Maître de Conférences, université de N'Gaoundéré, Cameroun

Sous - comité Géographie - Démographie

- **Ibrahim SONGORÉ**
Directeur de recherches, Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA)
- **Oumar Boubou BA**
Professeur, Ecole Normale Supérieure, Bamako
- **Famaghan-Oulé KONATÉ**
Professeur, Faculté d'Histoire et de Géographie, Bamako, Mali
- **Samba DIALLO**
Professeur, Faculté d'Histoire et de Géographie, Bamako, Mali
- **Professeur Oumar DIOP**
Université Gaston Berger, Sénégal,
- **Balla DIARRA**
Maître de Conférences, ISFRA

Sous - comité Littérature

- **Mamadou Bani DIALLO**
Maître de conférences, FL.SL., Bamako, Mali
- **Abdrmane TOURÉ**
Professeur, FL.SL., Bamako, Mali
- **Bernard MOURALIS**
Professeur Université Lille III, France

Sous - comité Linguistique - Langues

- **Bougoutié COULIBALY**
Maître de conférences, FL.SL., Bamako, Mali
- **Ingse SKATUM**
Professeur Université d'Oslo, Norvège
- **Adama OUANE**
Directeur de Recherche, Unesco

- **Salif BERTHÉ**
Professeur, FL.SL., Bamako, Mali
- **Maweja MBAYA**
Professeur UGB, Sénégal
- **Abou NAPON**
Professeur, Université de Ouagadougou, Burkina Faso
- **Emile CAMARA**
FL.SL., Bamako, Mali
- **Mamadou GUEYE**
FL.SL., Bamako, Mali
- **Diola KONATÉ**
Maître Assistant, FL.SL., Bamako, Mali
- **Denis DOUYON**
Maître de Conférences, FL.SL., Bamako, Mali

Comité de rédaction

- **Macki Samaké**
Maître de conférences, ULSH, Bamako, Mali
- **N'do Cissé**
Assistant, FL.SL., Bamako, Mali
- **Mamadou Bani DIALLO**
FL.SL., Bamako, Mali
- **Moussa SOW**
Directeur de recherches, Institut des Sciences Humaines, Bamako, Mali
- **Ismael Samba TRAORÉ**
Ecrivain, éditeur, chercheur en Sciences Humaines, Bamako, Mali

Unité de diffusion

- **Dr Idrissa Soïba TRAORÉ**
Maître de Conférences, FSHSE, Bamako, Mali.
- **Dr Mamadou DIA**
Maître Assistant, FL.SL., Bamako, Mali
- **Dr Morikè DEMBÉLÉ**
Maître Assistant FSHSE, Bamako, Mali.
- **Dr Kawelé TOGOLA**
Maître Assistant FSHSE, Bamako, Mali.
- **Dr Aboubacar Sidiki COULIBALY**
Maître Assistant, FL.SL., Bamako, Mali

Sommaire

Contributeurs	TITRE DE LA CONTRIBUTION	Page
Mamadou DIA Lala Aiché TRAORE	ANALYSE LEXICO-SEMANTIQUE ET PORTEE STYLISTIQUE DES EMPRUNTS LEXICAUX DANS LA TRILOGIE DE MASSA MAKAN DIABATE.	7 - 18
Docteur Yao Emile KOUAKOU	LA TRAÇABILITÉ DU SYSTÈME COLONIAL FRANÇAIS DANS UN BARRAGE CONTRE LE PACIFIQUE DE MARGUERITE DURAS: RABAISSEMENT ET SUBVERSION	19 - 31
Daniel Chifolo FOFANA,	LE LIBERALISME DE MONTESQUIEU ET D'HABER- MAS : DEUX MODELES DU DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE NOIRE	32 - 47
AHIOUA N'zi Blah Patricia épse ATSÉ	JEUX DE REPETITIONS DANS L'INCESTE ET POURQUOI LE BRESIL ? DE CHRISTINE ANGOT : UN PHENOMENE DE DECONSTRUCTION DE L'ECRITURE ROMANESQUE	48 - 60
Amed Karamoko SANOGO	PLATON ET MACHIAVEL : QUELLES PERSPECTIVES POUR LA POLITIQUE EN AFRIQUE ?	61 - 70
Zahui Gondéy, M.TOTI AHIDJE	LA VIE ET DEMIE DE SONY LABOU TANSI OU LE TRIOMPHE DU CHAOS	71 - 84
Tiemoko TRAORE Sidy Lamine BAGAYOKO	MINE D'OR ET DÉVELOPPEMENT LOCAL : CAS DE LA SPHERE SCOLAIRE DE LA ZONE MINIÈRE DE MORILA (COMMUNE RURALE DE SANZO)	85 - 98
Soumana KONE,	MALI VISION 2025 : ET LA COMMUNICATION !	99 - 109
Bakary DOUMBIA	LE PROBLEME DE VIABILITE ECONOMIQUE DES JOURNAUX MALIENS	110-126
Mahamady SIDIBE	FAMILLE ET AFFRONTLEMENT DE POUVOIR DANS L'EPOPEE MANDINGUE DE DJIBRIL TAMSIR NIANE	127-135

Siaka Ballo	UNE REVUE DES STATISTIQUES DESCRIPTIVES SUR L'ETAT DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES AU MALI	136-148
Siaka FANE	USAGE DES TRACTEURS ET BATTEUSES, UNE INNOVATION AGRICOLE A L'ŒUVRE DANS LA COMMUNE RURALE WATENI	149-164
Bouréma KANSAYE	STRUCTURES SANITAIRES AU MALI : ENTRE MEDIATION REGLEMENTAIRE ET IMPLICATION COMMUNAUTAIRE DANS LA GESTION DES CONFLITS	165-183
Sigame Boubacar MAIGA Sekou YALCOUYE	LES CONTRASTES DE L'IDÉAL DÉMOCRATIQUE MALIEN	184-196
Mahamadou KONTA	UNE EXPERIENCE LEXICOGRAPHIQUE A PARTIR DES TEXTES DE LOI DES EAUX ET FORETS	197-211
Ibrahim DIAKITE	<p>لحل ةحرتقم لولحو ،يلام ةيرودمجب عازنلا يف ةيور ةمدقم:</p> <p>UNE VISION DU CONFLIT EN RÉPUBLIQUE DU MALI ET DES SOLUTIONS PROPOSÉES POUR SA RÉOLUTION</p>	212-224

UNE EXPERIENCE LEXICOGRAPHIQUE A PARTIR DES TEXTES DE LOI DES EAUX ET FORETS

Mahamadou KONTA

Chargé de Recherche, Académie Malienne des Langues (AMALAN)

dpiaa.konta@gmail.com

RESUME

Pour besoin de traduction, un *Lexique spécialisé bilingue Français-Bamanankan sur les terminologies des Eaux et Forêts* a été élaboré par l'Unité Bamanankan de l'AMALAN. Il a servi de corpus pour l'élaboration de notre article intitulé « Une expérience lexicographique à partir des textes de loi des Eaux et Forêts ». Cet article **développe** comment le lexique a été conçu à partir d'une méthodologie basée sur l'analyse des unités lexicales trouvées, les entrées. La théorie de traduction adoptée a été celle qui privilégie la considération de tout l'environnement sociolinguistique de la vedette au détriment de sa seule signification intrinsèque telle que prônée par des linguistes traductologues comme Georges MOUNIN, Maurice PERGNIER et d'autres. Ce travail qui rentre dans le cadre de la promotion des langues nationales, par sa complexité, a exigé le recours à des dictionnaires, lexiques, textes lexicographiques et personnes ressources pour un traitement judicieux du thème.

MOTS-CLES :

Eaux et forêts, entrée, lexique, lexicographie, traduction.

ABSTRACT

For need of translation, a specialized lexicon based on the Forestry terminology has been elaborated by the Bamanankan unit of the AMALAN. It has been used as a corpus for the formulation of our article titled "a lexicographical experiment based on Forestry Commission law". This article details how the lexicon has been elaborated through a methodology based on the analysis of the found lexical units, the entrees. The adopted translation theory privileges taking into a count the whole socio-linguistic environment of the entree in detriment of the mere intrinsic significance as stated by the linguist translators like Georges MOUNIN, Maurice PERGNIER and others. This work, which is, concerned with the promotion of national languages, by its complexity, the use of dictionaries, lexicon, lexicographical texts and knowledgeable people, for adequate

treatment of the topic.

KEYWORDS:

Entree, Forestry, lexicon, lexicography, translation.

INTRODUCTION

Le service commanditaire de la traduction, la Direction Générale des Eaux et Forêts du Mali, compte neuf Directions Régionales, cinquante et un cantonnements, deux cent trente-six postes, et trois services rattachés, pour gérer l'ensemble des ressources forestières et fauniques du pays.

Le service prestataire, l'Académie Malienne des Langues, est un Etablissement Public à caractère Scientifique, Technologique et Culturel (EPSTC), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle a été créée par l'Ordonnance N°2012-021/P-RM du 13 septembre 2012 et compte 13 Unités linguistiques, 3 départements, 6 sections voués à la recherche et à la production des documents dans les langues nationales.

Le défi à relever paraissait difficile. Non seulement les traducteurs devraient chercher à bien comprendre ces documents à caractère techniques et juridiques mais aussi à savoir les traduire dans un registre de langue compréhensible par le public cible, les populations riveraines des forêts et leurs élus. Devant un tel scénario, quelle a été la stratégie déployée par les traducteurs pour entreprendre une telle traduction ?

1. JUSTIFICATION

L'article sur les termes relatifs aux Eaux et Forêts peut être partagé au sein du service pour qu'il inspire les douze autres unités linguistiques à reproduire, dans leur langue, le *Lexique spécialisé bilingue Français-Bamanankan sur les terminologies des Eaux et Forêts*, voire l'améliorer. Au-delà de l'AMALAN, tout autre utilisateur de la langue, qu'il soit motivé par la recherche dans la création lexicale ou par le développement environnemental, peut s'en servir pour mener des recherches ou faire des traductions.

La communauté linguistique, formée de spécialistes et d'utilisateurs de la langue n'est-elle pas la plus habilitée à apprécier la pertinence des traductions faites et celle de la méthodologie de recherche appliquée ?

2. PRESENTATION DES DEUX TEXTES DE LOI

Ils se présentent de la manière suivante :

2.1. La Loi N°10-028 est composée de 8 Titres, 16 Chapitres, 31 Sections et 153 Articles, le tout sur 35 pages. Elle détermine les principes fondamentaux relatifs à la gestion des ressources du domaine forestier national et définit les conditions de conservation, de protection, d'exploitation, de transport, de commercialisation, de mise en valeur et d'utilisation durable des ressources forestières. Son titre I, un lexique en soi, définit soixante-trois termes techniques consacrés aux Eaux et Forêts.

1.2. La Loi N°96-050 est construite autour de 3 Titres, 11 Chapitres, 40 Articles et sur 4 pages. Elle définit l'ensemble des domaines publics immobiliers et des domaines privés immobiliers des collectivités territoriales, tout en déterminant leur mode de gestion : domaine agricole, forestier, pastoral, piscicole, faunique, minier et de l'habitat.

3. PROBLEMATIQUE

L'un des objectifs assignés à l'Académie Malienne des langues a été de concevoir, d'élaborer et de publier des outils de référence linguistiques dans les différentes langues nationales. Malheureusement parmi ses productions ne figurait aucun document relatif au domaine des Eaux et Forêts qui pourraient servir les traducteurs. L'activité de traduction de ces derniers pourrait souffrir de nombreuses insuffisances : incohérences, contradictions, sous-entendus, tous facteurs qui dénaturent totalement la lisibilité de leur production. Il fallait alors user de créativité lexicographique pour pallier le déficit constaté.

Ecrire un article intitulé « Une expérience lexicographique à partir des textes de loi des Eaux et Forêts » n'est-il pas une innovation et une contribution à l'accomplissement des missions de l'AMALAN ?

4. OBJECTIF ET METHODOLOGIE

Le présent article a pour objectif d'expliquer comment un lexique spécialisé Français-Bamanankan dans le domaine des Eaux et Forêts a été élaboré.

Dans cet article, il fallait expliciter les stratégies entreprises pour élaborer un lexique spécialisé comme celle des Eaux et Forêts. Une démarche sélective et analytique dans un système de groupage des entrées a été adoptée. Le choix des entrées fut déterminé par leur complexité à être traduite en bamanankan. Celles qui sont spécifiques au domaine des Eaux et Forêts que le traducteur avait de la peine à définir formaient le premier groupe. Le second groupe se composait d'entrées susceptibles d'induire en erreur le traducteur parce que laissant apparaître un sens apparent et un sens réel. Puis ce fut le lot des emprunts, des sigles, des dérivés, composés et des expressions

administratives. Ensuite les unités lexicales de chaque groupe ont été soumises à une analyse lexicographique pour être décomposée de manière détaillée en découvrant leur sens et la signification de chacun de leurs éléments constitutifs, dégagant du coup le mécanisme de leur formation. Ainsi a-t-il été démontré que la plupart des équivalents des entrées en français ont été créés en bamanankan suivant des techniques de création lexicale comme la dérivation, la composition, la parasynthèse, la paraphrastique, la siglaison ou l'emprunt.

5. CADRE THEORIQUE

Dans le présent article, la traduction de l'entrée identifiée de la langue-source, le français, dans la langue réceptive, le bamanankan, a été faite en établissant entre les deux signes une équivalence situationnelle. Elle s'est non seulement référée au contexte immédiat des signes mais aussi à l'ensemble des connaissances extralinguistiques qui déterminent leur compréhension.

Cette démarche a été celle de beaucoup de linguistes traductologues, notamment PERGNIER Maurice dans son livre *Fondements sociolinguistiques de la traduction*, MOUNIN Georges, dans *Les problèmes théoriques de la traduction*, VINAY Jean-Paul et DARBELNET J, dans *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. Pour ces deux derniers (des canadiens), « ...le bon traducteur ne traduit pas seulement des mots mais la pensée qui est derrière et que pour cela, il se réfère constamment au contexte et à la situation » (1960 : 63). MOUNIN privilégie la transmission du sens du texte-source dans le texte cible mais n'exclut pas la prise en compte plus ou moins exigeante de la forme, du style et de l'expression (1963 : 12). Pour éviter une traduction forcée faite à partir de la « comparaison abstraite entre des segments de phrases d'une langue à l'autre », pense PERGNIER, il faut plutôt considérer les conditions concrètes et sociales de la communication langagière.

Traduire le sens plutôt que les mots du texte, suivant les spécificités cognitives relatives aux domaines des Eaux et Forêts, en respectant les règles linguistiques, telle est la quintessence de la théorie de la traduction adoptée. Elle s'oppose à une forme de traduction fondée sur le structuralisme, très proche du mot à mot.

6- RESULTATS DE LA RECHERCHE

6.1. LIENS ENTRE LES MOTS LEXIQUE, LEXICOLOGIE, LEXICOGRAPHIE, TRADUCTION :

La lexicographie, la lexicologie, la traduction se réfèrent toutes au lexique. Ce dernier

est un livre qui contient la liste des termes d'une langue ou un « dictionnaire bilingue mettant en parallèle les unités lexicales de deux langues confrontées. » (Larousse, 1994 : 282). A partir de cette seconde définition, lexicographie et lexique se rejoignent.

Les deux disciplines, la lexicologie et la lexicographie peuvent même se confondre parce que ayant un même objet d'étude, le lexique. Mais F. de Saussure parvient à affranchir la lexicologie, plus récente, de la tutelle de la lexicographie plus ancienne, en délimitant ses domaines combien complexes : le mot, considéré comme une entité qui évolue dans le cadre des rapports syntagmatiques et paradigmatiques dans l'énoncé.

La définition de la lexicographie a été alors circonscrite comme une discipline ayant trait essentiellement à la « technique de confection des dictionnaires et l'analyse linguistique de cette technique » (Larousse, 1994 : 278).

Quant à la traduction, elle consiste à « faire passer » un message d'une langue de départ (langue source) dans une langue d'arrivée (langue cible). Le terme désigne à la fois l'activité et son produit » (Larousse, 1994 : 486). Aujourd'hui, elle tend à devenir une discipline autonome de la linguistique, la traductologie, avec ces théories et ses spécialistes.

Le lien entre la lexicographie et la traduction reste très fort. L'identification de plusieurs mots-clés ou syntagmes-clés en français relatifs aux Eaux et Forêts, en donnant leur équivalent en bamanankan, dans le cadre de l'élaboration d'un lexique spécialisé de référence, conduit logiquement vers la lexicographie. Selon le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage de LAROUSSE (1994, p 281), « Le postulat de base de toute définition, dans la pratique lexicographique, est qu'il y a au moins une expression (mot, syntagme ou toute forme de paraphrase) sémantiquement équivalente à l'unité étudiée. ».

6.2. PROCESSUS D'ELABORATION DU LEXIQUE SPECIALISE BILINGUE FRANÇAIS-BAMANANKAN A PARTIR DES TEXTES DE LOI DU SERVICE DES EAUX ET FORETS DU MALI

Les difficultés ont été sérieuses pour aboutir aux résultats suivants :

6.2.1. LES MOTS DONT LE SENS ECHAPPAIT AUX TRADUCTEURS :

ils étaient peu nombreux, mais très importants pour la compréhension des documents. En guise d'illustration trois syntagmes nominaux ont été choisis: « Bois d'œuvre », « Bois de service », « Bois énergie ». Il fallait absolument découvrir leur sens en français tel que accepté par les Eaux et Forêts, pour décliner leur équivalent en bamanankan. C'est ainsi que nous avons eu :

Bois d'œuvre : « bois ayant un diamètre supérieur ou égal à 25 cm destiné à une

transformation industrielle ou artisanale ». Il a été traduit par « **Jiribaarata** », qui signifie étymologiquement en bamanankan du bois à travailler, autrement dit du *bois susceptible d'être transformé industriellement*.

Bois de service : « bois ayant un diamètre supérieur ou égal à 10 cm notamment les perches, perchettes, les fourches, les charpentes et les poteaux ». Il a été traduit par « **Labenniba te jiri min na** ». Cela veut dire en bamanankan *un bois qui ne demande pas beaucoup de transformations*. C'est « **Jiri labennibantan** » qui été retenu dans le lexique. « **Labennibantan** » se compose du verbe « laben », (réparer, préparer, arranger), des suffixes « ni » (il nominalise le verbe laben), « ba » (quantitatif), « ntan » (privatif).

Bois énergie : « bois ayant un diamètre supérieur ou égal à 10 cm destiné à la production de bois de chauffe et de charbon de bois ». Il a été traduit en bamanankan par « **Makoeta be bo jiri min na** », le *bois utilisé pour les besoins de feux de la famille*. Le lexème retenu dans le lexique a été « Makoetabojiri », un congloméré, composé de « mako » (besoin), un nom, « je » (subvenir) un verbe, « ta » (feu), un nom, « bo » (provenir), un verbe, « jiri » (bois, arbre), un nom.

REMARQUE

Dans la traduction, si le sens d'un mot, d'une expression échappe totalement au traducteur parce que ce traducteur n'est pas du domaine professionnel dans lequel ils sont utilisés, celui-ci ne doit pas aller à l'aventure pour improviser une définition quelconque. La solution est de consulter un spécialiste ou de fournir plus d'efforts pour rentrer en possession d'un lexique ou dictionnaire spécialisé et consulter le net.

Dans le tableau ci-dessous, il y a d'autres entrées qui appartiennent spécifiquement au vocabulaire des Eaux et Forêts extraites du corpus d'étude :

N°	Français	Bamanankan
111	Essence forestière	Kungojiri
112	Essence forestière autochtone	Jamana falenyeremajiri
125	Foresterie périurbaine	Duguba lamini kono jirikow
126	Foresterie urbaine	Duguba kono jirikow
192	Plantation d'alignement	Siradalajiriw
233	Sol forestier	Kungo senekeworo
257	Vente de coupe	Tigeliyoro bakurubafeere

6.2.2. LES MOTS ONT UN SENS APPARENT ET UN SENS REEL :

ils étaient nombreux. En guise d'illustration, quatre mots ou expressions

ont été choisis : « Contrainte par corps », « Conclusion », « Coupe d'un arbre », « Classement ».

Contrainte par corps : ce groupe de mots pourrait signifier exercer une contrainte sur une personne. Bien que cela soit possible, dans le cadre des Eaux et Forêts et surtout de la loi, il signifierait en bamanankan « **Sariyasɔɔla donni kunbalan na** », c'est-à-dire *exercer une pression conséquente sur la personne en infraction*. Dans le lexique, le lexème « **Sariyasɔɔla kunbalannadon** » a été retenu.

Conclusion : c'est un terme qui peut signifier la fin. Mais dans le domaine de la loi, il a été traduit en bamanankan par « **Kiirikɛsɛben dilannen** » : le *contenu du jugement*.

Coupe d'un arbre : peut être compris comme *amputer une partie de l'arbre* mais il est rendu en bamanankan par « **Jiri ju tigeli** », le *fait de couper le tronc de l'arbre, l'abattre totalement*, situé dans le contexte des Eaux et forêts.

Classement : c'est la position occupée dans un ensemble ordonné. Cela semble juste mais il a été traduit en bamanankan par « **lakananisariya sigili** » pour le situer dans le contexte de la loi relative aux Eaux et Forêts, c'est-à-dire *prendre une loi pour sauvegarder une forêt*.

REMARQUE

Nous ne devons pas nous précipiter à traduire un mot ou une expression sans se rassurer de son contexte d'utilisation précis, sinon nous pouvons être trompé par le sens apparent au détriment du sens réel faussant ainsi la traduction. Le tableau ci-dessous présente des entrées qui laissent paraître deux sens, l'apparent et le réel :

N°	Français	Bamanankan
13	Appel	Kiiriweleseben
72	Coupe	Tigeliyɔɔ kungo nafabɔli baaraw kɔnɔ
85	Déclassement	Lakanani sariya wulili
109	Espace classé	Kene lakananen sariyaseben- ma
110	Espace vert	Kene maralen jiriko kama
128	Forêt artificielle	Jiriturulenkungo

136	Forêt protégée	Kungo lakananen sa-riyasebenntan
206	Produit de cueillette	Kungo soraŋfen min te jiri ye
224	Saisie	Bolofen lasagoli/mineni fanga fe
233	Sol forestier	Kungo senekeyoro

6.2.3. LE SIGLE :

le seul sigle traduit a été « CITES » qui veut dire « Convention sur le Commerce International des espèces de Faune et de Flore Sauvages menacées d'extinction ou Convention on International Trade in Endangered Species en anglais (CITES).

Là, référence a été faite à la position de la Commission mandenkan de l'Académie Africaine des Langues (ACALAN) qui décide « d'écrire la forme en mandenkan précédée de la forme originelle en français » (2010 : 15). Ainsi nous avons CITES/SITESI. La traduction du sigle développé a donné en bamanankan « **Dipe benkan ka jɛsin falenfenw ni kungokɔnbaganw jagoli ma minnu be jini ka silatunun** ». **Mais dans le lexique, c'est « Falenfen ni Kungokɔnbagan Kerɛnkerɛnnenw Jagoli Benkansebenba »** qui a été retenu.

Des sigles ne peuvent-ils pas être créés à partir des langues nationales ? Cela semble bien possible. Par exemple, considérons (FKKJB) comme le sigle de « Falenfen ni Kungokɔnbagan Kerɛnkerɛnnenw Jagoli Benkanba », à l'instar de CITES, le sigle de « Convention on International Trade in Endangered Species ». Pour admettre ce sigle en bamanankan, il y a probablement des préalables : la traduction doit être officialisée par le Mali, l'Académie Africaine des Langues et l'ONU parce qu'il s'agit d'une convention internationale.

6.2.4. LES EMPRUNTS :

« La commission mandenkan décide de les écrire conformément aux structures phonétiques, phonologiques du mandenkan » (2010 : 15). Exemples : « Bornes » traduit par « **Borini** » et « Balise » traduit par « **Balisi** ».

REMARQUES

La structure canonique la plus fréquente du bamanankan étant Consonne + Voyelle + Consonne + Voyelle soit (CVCV), les deux emprunts ont été écrits de la manière suivante :

Le mot « Borne » : pierre ou petits blocs de maçonnerie posés à intervalle régulier au

bord des routes pour les délimiter ou marquer la distance » a été traduit en bamanankan par l'emprunt « **Bɔrini** » qui est presque rentré dans la langue et « Balise » : marque ou objet indiquant le tracé d'une voie, traduit par « **Balizi** ».

Le son [ə] en position finale dans le mot en Français se réalise [i] en position finale dans le mot en bamanankan : [ə] [i].

Dans d'autres exemples, le son [y] en position initiale et médiane dans le mot en Français se réalise [i] dans les mêmes positions dans le mot en bamanankan : [y] [i]. Comme dans « Usine » qui devient « Izini » en bamanankan et « Bureau » qui devient « Biro ».

L'emprunt est utilisé dans la traduction parce que son équivalent exact n'existe pas dans la langue d'arrivée ou que son usage a fait du chemin, accepté et popularisé dans la communauté à tel point qu'une néologie ne semble plus nécessaire.

Amidou MAGASSA⁹⁴ précise dans son manuscrit qu'il y a trois types d'emprunts : « les emprunts bien intégrés, les emprunts mal intégrés et les emprunts non intégrés », en donnant des exemples concrets comme :

« Lakɔli » (école) : emprunt bien intégré. Il fonctionne comme un élément « autochtone » de la langue.

« Herisili » (labourage) : emprunt mal intégré. Il fait « concurrence à un autre terme « autochtone » du bamanankan qui est « bulukuli ».

« kəsidi pariŋi » (caisse d'épargne) non utilisé par les usagers monolingues de la langue.

Dans cette logique lexicologique de MAGASSA, nos deux emprunts sont peut-être en voie d'être des emprunts intégrés « Bɔrini » et « Balizi ». Les techniciens des Eaux et Forêts attestent qu'ils sont en train de passer de plus en plus dans le langage courant des populations riveraines des forêts.

6.2.5. LES DERIVATIONS ET LES COMPOSITIONS :

une seule dérivation a été retenue, il s'agit de « Ladilanni » pour traduire « Aménagement ». Le radical « dilan », un verbe, qui veut dire réparer, aménager, fabriquer en français a été préfixé par « la » et suffixé par « ni » pour le substantiver : la + dilan + ni = ladilanni.

Par contre, beaucoup de compositions ont été faites : en guise d'illustration, six mots composés ont été retenus : « **Jibolokankun** » pour traduire « Berge », « **ɲangilisariya** » pour traduire « Code pénal », « **Kojuɲukɛŋɔŋ** » pour traduire « Complice », « **Tutigɛ** » pour traduire « Défrichage », « **Tijɛnitadon** » pour traduire « Feu de brousse »

⁹⁴ Le très important document lexicographique de MAGASSA est un manuscrit qui a été saisi à l'AMALAN. Nous l'avons exploité bien qu'il ne soit pas corrigé et paginé. Il s'intitule « La créativité lexicale du mandingue (Bambara) »,

et « **Jiriturulenkungo** » pour traduire « Forêt artificielle ».

« **Jibolokankun** » se compose de quatre morphèmes : « Ji » eau (substantif), « bolo » bras (substantif), « kan » sur (postposition), « kun » tête, pour signifier une élévation bordant l'eau, une margelle, une petite digue. Le mot berge est ressorti en bamanankan à partir de la composition de « ji » + « bolo » + « kan » + « kun » pour lever toute équivoque.

Il en est de même de « **jangilisariya** », une composition faite à partir d'un verbe « jangi », condamner, sanctionner, du suffixe « li » (qui nominalise le verbe jangi) et de « sariya » qui signifie loi, code, un substantif. Les trois morphèmes du mot concourent à traduire *code pénal* qui fait référence aux sentences des jugements déjà exécutés.

« **Kojugukeɲɔŋɔn** » a été formé à partir de quatre mots « ko », qui veut dire fait, acte (substantif) + « jugu », mauvais, méchant (qualifiant) + « ke », faire, (verbe) + « ɲɔŋɔn », partenaire, semblable (substantif). Le composé signifie « notre partenaire avec lequel nous avons posé un acte préjudiciable » ou notre complice.

« **Tutigε** » comprend deux mots : « tu », touffe d'herbes ou de plantes, forêt, un substantif, et « tigε », couper, raser, un verbe. Le composé signifie couper une touffe d'herbes ou de plantes ou une forêt, ou bien faire un défrichage.

« **Tijenitadon** » est formé à partir de : « Tije » qui veut dire détruire (verbe), + « ni » suffixe de nominalisation + « ta », feu, (substantif) et « don », mettre, entrer, (verbe). Le tout signifie mettre un feu destructeur, dévastateur qu'est le feu de brousse, différent du feu utilitaire qui transforme les résidus en engrais pour le champ.

« **Jiriturulenfiye** » s'est formé à partir de : « jiri », arbre, un substantif, « turu » planter, un verbe, « len », suffixe (participe passé) et « fiye » étendue, espace, un substantif. Autrement dit, il traduit là un espace planté par l'homme, donc qui n'est pas naturel, une forêt artificielle.

Remarques :

La création lexicale à partir des affixes et du radical est un exercice assez pratiqué par les traducteurs parce que la langue offre beaucoup de possibilités dans ce sens (la dérivation). Mais dans notre étude les dérivés n'étaient pas nombreux. Quant aux composés qui se présentent sous plusieurs formes :

- Nom plus nom (N + N) N
- Nom plus verbe (N + V) N
- Nom plus adjectif (N + Adj) N, etc.,

ils sont prolifiques dans la création lexicale faite par les traducteurs. A ce niveau, il est à constater que l'équivalent d'un mot simple en français peut être un mot composé en bamanankan et non obligatoirement un mot simple. Et l'équivalent d'un groupe de mots en français peut être aussi un mot composé en bamanankan et non obligatoirement un groupe de mots. Dans tous les cas, la compacité tonale détermine le composé en bamanankan.

Le tableau ci-dessous présente divers types de composés que nous retrouvons dans le lexique spécialisé Français-Bamanankan :

N°	Français	Bamanankan
7	Aéronef	Pankurun = V + N
8	Agglomérations urbaine	Galodugu = N + N
9	Aire de conservation	Lamaralikene = Préf + V + Suffixe + N
12	Animal domestique	Sokɔnɔbagan = N + Post-position + N
13	Appel	Kiiriweleseben = N + V + N
17	Arrêté de mise en défens	Kisilisariya = V + suffixe + N
19	Association d'utilité publique	Forobamakɔɛtɔn = N + Suffixe + N + V + N

6.2.6. UN ENONCE OU UNE PHRASE EN BAMANANKAN POUR TRADUIRE UNE UNITE LEXICALE EN FRANÇAIS :

Il a été très difficile dans certains cas de trouver l'équivalent de l'entrée en français par un seul mot ou un seul syntagme du bamanankan. La stratégie utilisée a été d'accepter l'explication du mot en bamanankan à travers toute une phrase ou un énoncé :

« **Ceinture verte** » : cette unité lexicale a été traduite en bamanankan par une phrase pour que son sens soit bien ressorti : « **Dugulaminijiritu ka sahelikungo kunben** ». Cela veut dire la forêt qui entoure la contrée (ville, village) pour arrêter l'avancée du désert.

« Civilement responsable » : a été traduit dans un premier temps en bamanankan par toute une phrase pour lever toute ambiguïté avec « Sariyatije **min kera baarakelaw fe o nodilanniwari sara be baaratigi kan min te kasoladon ye** ». Cela veut dire que la réparation de l'infraction commise par les employés incombe à l'employeur. Même si cette explication a été retenue dans la traduction, elle semble très longue pour un lexique.

REMARQUES

Il est pourtant possible, après avoir trouvé la phrase ou l'énoncé en bamanankan, l'équivalent de l'entrée en français, de procéder par réduction pour trouver un groupe de mots ou un congloméré, comme mettre : « sahalikunbenjiritu » à la place de « **Dugulaminijiritu ka sahelikungo kunben** » et « Mɔgɔtigiyasariyatɩ » à la place de « Sariyatɩ **min kera baarakelaw fɛ o nɔdilanniwari sara bɛ baaratigi kan min tɛ kasoladon ye** ». Mais est-ce que ces conglomérés traduisent exactement leur correspondant en français ? Dans tous les cas, le préalable est de bien trouver sans équivoque l'énoncé ou la phrase équivalente. Le souci est de rendre compréhensible le texte le plus facilement possible par le public cible.

Dans le tableau ci-dessous, nous répertorions d'autres exemples dans lesquels l'entrée en français a été traduite par un énoncé ou une phrase entière, assertive :

N°	Français	Bamanankan
92	Dispositions communes	Sariya kɔnɔko minnu bɛ cogoya bɛɛ kan
99	Domaine forestier protégé	Jamana ka kungo min bɛ lakana kɔnɔ ni sariyasɛben mata a kan
114	Essence forestière exotique	Jamana dɔ jiri turulen jamana wɛɛ kɔnɔ (jiridunan)
153	Jardin sur dalle	Falenfen turulenw sennasira labennenw kan so belebelew ni ɲɔgɔn cɛ (Dalikanfalenfenw)
156	Jugement par défaut	Kiiri tigelen mɔgɔ nɔminenen kan kasɔrɔ a t'a kalama
158	Jurisprudence	Kiiri tigelen min n'a tɛ sariyala a tɛ laada la
186	Périmètre de restauration	Kɛnɛ bilalen walasa k'a lasegin a cogoya kɔrɔ la
201	Possibilité de la forêt	Makɔnɛni min bɛ se ka kɛ kungo la san kɔnɔ kasɔrɔ a matɩɛ (kungose san kɔnɔ)

235	Sous séquestre	Sariya ka fen minenen kalifali a tigi yere la walima mago were (diyagoyakalifali)
-----	----------------	---

6.2.7. TRADUIRE UNE EXPRESSION ADMINISTRATIVE OU JURIDIQUE CONSACREE EN BAMANANKAN

Ce sont deux expressions seulement qui ont retenu notre attention : « Collectivité dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière » et « Conformément aux dispositions de la législation en vigueur ».

REMARQUES

Ces deux formules ont été traduites à l'image du public cible sensé moins imprégné des termes juridiques, politiques et administratives. L'aspect culturel rentre en jeu plus implicitement dans ce cas pour que traduction soit bien comprise, raison pour laquelle :

« *Collectivité dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière* » a été traduite par « **Sigida lakodannen min ka yeremahoronya b'a bolo baarako ani nafoloko siratige la** » et « *Conformément aux dispositions de la législation en vigueur* » traduite par « **Ka kepe ni sariya konokow ye minnu bolili be senna** ». Par exemple le terme « yeremahoronya » qui signifie indépendance permet aux habitants de comprendre facilement le statut d'une collectivité territoriale telle que prévue par la loi.

7. DISCUSSION

Il est à reconnaître que le corpus d'étude lui-même, le *Lexique spécialisé bilingue Français-Bamanankan sur les terminologies relatives aux Eaux et Forêts* ne manque pas d'insuffisances parce qu'il a été élaboré sous pression, les traducteurs étant acculés par le temps proposé au commanditaire. L'article qu'il a inspiré pourrait ainsi ressentir les mêmes carences, notamment dans la pertinence des entrées étudiées et celle de leurs correspondants dans la langue d'arrivée.

En outre, nous avons voulu reproduire l'ensemble des entrées dans cet article mais l'exercice à résoudre a été très difficile. Cela est dû au fait que ce sont les points de difficulté seulement, c'est-à-dire la traduction des entrées qui posent problème qui ont été mis en saillie dans l'article. Toutes les autres entrées dont la traduction a été moins problématique, très nombreuses, n'ont fait l'objet d'aucune analyse ; cela ne signifie pas pourtant qu'elles manquaient d'intérêts.

La rareté des articles sur la lexicographie en langue nationale, le bamanankan a été un

handicap majeur dans la conception de notre article. Le seul document que nous avons pu découvrir a été un manuscrit d'Amidou MAGASSA, difficile à exploiter compte tenu de son état, non corrigé par l'auteur après la première saisie et non paginé. Cependant cette étude intéressante intitulée « La créativité lexicale du mandingue (Bambara) » comme son titre l'indique traite profondément le thème à travers des chapitres comme - Devenir social et créativité lexicale – Néologie du bambara – Créativité lexicale interne – Créativité lexicale externe – et Politique lexicologique. Elle pourrait être d'un apport précieux si elle était prête à l'exploitation.

Nous avons pu obtenir également la version électronique (PDF) d'un document d'Ousmane DIAGANA qui ressemble à un extrait de thèse, présenté comme communication, intitulé « Intégration Phonique des emprunts français en soninke de Kaedi (Mauritanie) ». Ce document décrit minutieusement les transformations subies par des sons de la langue française lors de leur passage au soninke de Kaedi. Un exemple parmi tant d'autres donne ce qui suit : Chemise devient « Simisi » en soninke. En bamanankan le même phénomène est constatable : Chemise devient « Simisi », Borne devient « Børini ». Balise devient « Balizi ». Cependant, cette étude présente des pages numérotées et non numérotées qui ne facilitent pas l'exploitation des illustrations importantes qui s'y trouvent.

CONCLUSION

Le Lexique spécialisé bilingue Français-Bamanankan sur les terminologies des Eaux et Forêts à partir duquel l'étude lexicographique a été élaborée comprend en tout deux cent soixante-six entrées. Notre article a tenté d'expliquer son processus d'élaboration. Celui-ci a commencé par le choix d'une théorie lexicographique permettant de canaliser l'étude dans une logique scientifique. A travers une méthodologie pratique, les entrées ont été identifiées, classées selon leur complexité avant d'aborder leur traduction suivant des techniques appropriées.

Ces techniques de la traduction relatives à un domaine spécialisé peuvent être appliquées à d'autres domaines spécialisés moins explorés par les institutions de promotion des langues nationales pour concevoir leur lexique.

Le travail lexicographique qui a permis de traduire les deux textes de loi dans la satisfaction du commanditaire peut être amélioré avec plus de professionnalisme pour aboutir à un dictionnaire complet, monolingue, spécialisé. Cela nécessite un investissement humain, matériel et financier plus considérable.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACALAN, (2010), *Rapport de la Commission mandenkan*, Présenté par le Professeur Alou KEITA, version Française, Atelier régional d'harmonisation de l'orthographe du fulfulde, hausa et mandenkan, du 14 au 16 juillet 2010 à Bamako, 31 pages.
- ACCT (1983), Promotion des Langues Manding et Peul (MAPE), *Lexiques Spécialisés Manding*, 1983, 89 pages.
- AMALAN, UNITE BAMANANKAN, (2016), *Lexique spécialisé bilingue Français-Bamanankan sur les terminologies des Eaux et Forêts*, Tapuscrit, 11 pages.
- BAILLEUL, C. (1998), *Dictionnaire Français-Bambara*, Editions Donniya, 377 pages.
- BAYLON, C et FABRE, P. (1990), *Initiation à la linguistique*, NATHAN, Paris, 235 pages.
- DIAGANA Ousmane, « Intégration Phonique des emprunts français en soninke de Kaedi (Mauritanie) », version électronique (PDF), non daté avec des pages numérotées et non numérotés.
- DNAFLA, ACCT, (1980), *Initiation à la linguistique africaine par les langues du Mali*, Editions KARTHALA, 93 pages.
- DUMESTRE Gerard. (2011), *Dictionnaire bambara-français, suivi d'un index abrégé français-bambara*, Karthala, 1187 pages.
- GUINCHARD, Serge et DEBARD Thierry. (2016-2017), *Lexique des termes juridiques*, 24^{ème} éditions, 1163 pages.
- KONE, G. (1995), *Bamanankan Daɓɓegafe*, Mother Tongue Editions, 245 pages.
- LAROUSSE, (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, sous la direction de Jean DUBOIS, Larousse, 514 pages.
- MAGASSA Amidou (sans date), « La créativité lexicale du mandingue (Bambara) ».
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, FONDATION KARANTA, (2003) *Lexique de base Français-Bamanankan*, Bamako, 116 pages.
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, ILAB, SIL, (2006), *Rapport de la session interne de formation en technique de traduction*, du 30 septembre au 10 octobre, 64 pages.
- MOUNIN, Georges (1963). *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris : Gallimard, p 12. En ligne <http://ler.letras.up.pt/uploads/ficheiros/9808.pdf>
- VINAY, Jean-Paul, DARBELNET, J. (1960). *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris : Didier, p 63. En ligne <http://ler.letras.up.pt/uploads/ficheiros/9808.pdf>